

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON

Envoyé en préfecture le 26/11/2025

Reçu en préfecture le 26/11/2025

Publié le

ID : 084-218401024-20251125-2025_D_100-DE

Berger Lefault

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

Séance du 25 NOVEMBRE 2025

Date de la convocation
21/11/2025Date d'affichage
21/11/2025

Objet de la délibération

Approbation convention d'occupation temporaire d'un terrain pour la gestion d'une oliveraie à Roussillon
Parking des Ocres-Ecole-
Eglise à compter du
01/12/2025 pour 5 ans

N° 100/25

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-cinq novembre à 19h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gisèle BONNELLY, Maire.

Présents : Mme BONNELLY, Mme BERNARD, M. BORDE, Mme BRAZARD, M. CHEMIN, M. CHOMETTE, Mme CRAVAGNOLO, M. DEBROAS, Mme MALIVEL, M. TRIBOLLET,

Absents : Mme BELLANDE, donne pouvoir à M. DEBROAS, Mme THIERRY donne pouvoir à Mme BERNARD, M. JEAN donne pouvoir à Mme MALIVEL, M. DEVAUX, Mme GRAS.

Madame le Maire propose de donner la gestion des 24 oliviers communaux à M. Alexandre PREVOSTO.

Elle présente la convention qui a été établie avec l'aide de Maître FRAYCHINAUD Notaire à Gordes. M. PREVOSTO assurera l'entretien des arbres et le ramassage des olives sur les oliviers du parking des Ocres (22 arbres), de l'oliver de l'Ecole (1) et de l'olivier de l'Eglise (1) pour une durée de 5 ans.

Le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

-APROUVE par 12 POUR et 1 CONTRE, la convention d'occupation temporaire d'un terrain pour la gestion d'une oliverie à Roussillon de 24 arbres pour une durée de 5 ans à compter du 01/12/2025 ;

-DONNE par 12 POUR et 1 CONTRE pouvoir à Madame le Maire pour signer ladite convention.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY



Secrétaire de séance

Gérard DEBROAS